

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE OPTIQUE DE KOUMASSI » en abrégé « COK - SARL »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI, Logement 009 NON LOIN DU CAMP COMMANDO,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 23/02/2023 reçus par Me THERESE A POLNEAU , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE OPTIQUE DE KOUMASSI »

en abrégé « COK - SARL »

Objet : Optique ; Lunetterie ; Toutes activités en rapport direct ou indirect à l'import-export ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI, Logement 009 NON LOIN DU CAMP COMMANDO,
Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KUE FOSSO CYRIL (COGÉRANT), Mlle BAMBA FATOUMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01458 du 29/03/2023 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18001/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

